



Mise à jour des tarifs

(commencer le 1^{er} avril 2018)

Tarifs liés aux terres territoriales

Droits de service	Ancien tarif	Nouveau tarif
Demande d'achat, de location ou d'une autre cession	150 \$	250 \$
Reconduction d'un bail	50 \$	100 \$
Délivrance de concession	50 \$	100 \$
Délivrance d'une notification	50 \$	100 \$
Demande d'un permis	150 \$	250 \$
Attribution d'un permis	50 \$	75 \$
Demande d'un bail d'exploitation de carrières	150 \$	250 \$
Demande d'un permis d'exploitation de carrières	150 \$	250 \$
Transfert d'un bail d'exploitation de carrières	50 \$	150 \$

Droits administratifs

Préparation d'un document attestant un bail, une vente ou une autre cession	50 \$	150 \$
Enregistrement de transfert	50 \$	100 \$
Copie d'un document (par page)	1 \$	2 \$
Copie d'un plan d'arpentage ou d'une carte (par copie)	5 \$	10 \$
Préparation d'une présentation au commissaire en Conseil exécutif	50 \$	250 \$

Usage des terres

<i>Si la superficie du terrain désigné figurant sur le plan provisoire est inférieure ou égale à deux hectares.</i>	50 \$	75 \$
<i>Si la superficie du terrain désigné figurant sur le plan provisoire est supérieure à deux hectares.</i>	<i>50 \$, plus 50 \$/ha pour chaque hectare ou section d'hectare dépassant les deux hectares.</i>	<i>75 \$, plus 75 \$/ha pour chaque hectare ou section d'hectare dépassant les deux hectares.</i>

Loyers et redevances

<i>Redevances pour les bâtiments construits sur le sable, le gravier ou l'argile</i>	<i>1,50 \$/m³</i>	<i>3 \$/m³</i>
<i>Redevances pour les bâtiments construits sur un autre sol</i>	<i>1,25 \$/m³</i>	<i>2,50 \$/m³</i>

Tarifs liés aux terres domaniales

Général	Ancien tarif	Nouveau tarif
Droits pour une notification	50 \$	100 \$
Redevances sur chaque mètre cube de matière recueillie dans une carrière conformément à un permis d'exploitation de carrières.	1,50 \$	3 \$
Droits pour obtenir un permis d'exploitation de carrières	150 \$	250 \$